



Conseil économique et social

Distr.: Générale
7 août 2012

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité des transports

Troisième session

Bangkok, 10-12 octobre 2012

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Préparatifs de la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty (2014)

Préparatifs de la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty (2014)*

Note du secrétariat

Résumé

Dans sa résolution 66/214 en date du 22 décembre 2011 sur des mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral: résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit, l'Assemblée générale a décidé de tenir en 2014 une conférence consacrée à l'examen décennal complet du Programme d'action d'Almaty: partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et les pays de transit.

Le secrétariat de la CESAP, en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et avec les États membres, entreprend un examen complet du Programme d'action d'Almaty en Asie et dans le Pacifique qui sera au centre des discussions d'une réunion d'examen régionale de haut niveau au début de 2013. Un document de synthèse et huit documents de travail seront établis en tant que contribution régionale au processus d'examen mondial. Dans le domaine des transports et du transit, le secrétariat a rédigé des plans pour deux documents de travail sur les sujets suivants: harmonisation et renforcement du cadre réglementaire et juridique relatif aux transports et au transit international; et combler les écarts d'infrastructure.

Le Comité voudra bien donner son avis sur les aperçus des documents de travail du secrétariat et donner des informations sur les progrès réalisés dans l'application du Programme d'action d'Almaty au niveau national.

* La soumission tardive du présent document est due à des consultations qui se sont tenues par la suite avec les pays membres.

I. Historique

1. Les pays en développement sans littoral font face à de grandes difficultés du fait qu'ils n'ont pas sur leur territoire d'accès à la mer, qu'ils sont éloignés et isolés des marchés mondiaux et que les coûts du transport sont élevés. Leur commerce international dépend dans une très large mesure du transport terrestre transfrontières et du transport en transit devant lesquels se dressent des obstacles physiques et non physiques. La Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs, des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit s'est tenue à Almaty (Kazakhstan), en août 2003, pour discuter des moyens de surmonter ces difficultés. La Conférence a adopté le Programme d'action d'Almaty: partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et les pays de transit¹.

2. Le Programme d'action d'Almaty distingue cinq domaines prioritaires susceptibles de s'inscrire dans un nouveau cadre mondial pour le développement de systèmes de transport en transit dynamiques: a) problèmes fondamentaux liés aux politiques de transit; b) développement et entretien des infrastructures; c) facilitation du commerce, notamment du commerce international; d) mesures d'appui internationales; e) application et évaluation.

3. Dans sa résolution 66/214 sur des mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral: résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit, l'Assemblée générale a décidé de tenir en 2014 une conférence consacrée à l'examen décennal complet du Programme d'action d'Almaty. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a rappelé qu'en vertu du paragraphe 49 du Programme d'action d'Almaty, le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement avait été désigné comme le principal coordonnateur des travaux préparatoires à l'échelle du système et noté que les organismes des Nations Unies, notamment les commissions régionales, devraient fournir l'appui nécessaire aux travaux préparatoires et y contribuer activement ainsi qu'à la Conférence d'examen décennal elle-même.

4. Dans sa résolution 67/1, en date du 25 mai 2011 sur la Déclaration d'Oulan-Bator: document final de la Concertation Asie-Pacifique de haut niveau sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty et les écarts de développement dont souffrent les pays en développement sans littoral, la Commission priait la Secrétaire exécutive de fournir, en collaboration avec les organisations internationales pertinentes, l'aide nécessaire aux pays en développement sans littoral de la région Asie-Pacifique durant l'examen final du Programme d'action d'Almaty.

¹ *Rapport de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et les pays de transit (Almaty (Kazakhstan), 28 et 29 août 2003) (A/CONF.202/3, annexe I).*

II. Examen régional du Programme d'action d'Almaty

5. Le secrétariat de la CESAP, en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant, entreprend un examen régional complet de l'application du Programme d'action d'Almaty en 2012 et 2013. Une réunion régionale de haut niveau chargée d'examiner l'application du Programme d'action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral est en principe prévue à Vientiane au début de 2013.

6. En prévision de cette réunion régionale, le secrétariat est en train de préparer un document de synthèse et des documents de travail sur les huit domaines critiques recensés dans le projet de note descriptive établi par le Bureau du Haut-Représentant et qui fera l'objet d'un examen à la conférence mondiale d'examen². Ces huit domaines prioritaires peuvent être regroupés autour des quatre priorités du Programme d'action d'Almaty³, auxquelles vient s'ajouter un domaine supplémentaire sur les problèmes nouveaux et émergents, aux fins d'examen, selon le schéma ci-dessous:

- a) *Priorité 1 - Problèmes fondamentaux liés aux politiques de transit:*
 - Harmonisation et renforcement du cadre réglementaire et juridique relatif au transport et au transit international
- b) *Priorité 2 - Développement et entretien des infrastructures:*
 - Comblent les écarts d'infrastructure
 - Encourager le secteur privé et accroître les investissements directs étrangers
- c) *Priorité 3 - Facilitation du commerce, notamment du commerce international:*
 - Mobiliser le commerce international, la facilitation du commerce et l'aide pour le commerce
- d) *Priorité 4 - Mesures d'appui internationales:*
 - Promouvoir la coopération régionale et la coopération Sud-Sud
- e) *Problèmes nouveaux et émergents à examiner:*
 - Développer la capacité productive des pays en développement sans littoral
 - Examiner les problèmes émergents, notamment les vulnérabilités aux chocs externes, au changement climatique, à la hausse et à la stabilité des cours des produits alimentaires et énergétiques ainsi qu'aux retournements conjoncturels dans l'activité économique et financière
 - Réduire les disparités économiques et sociales

² Voir www.unohrrls.org/en/lldc/975/.

³ Le Programme d'action d'Almaty comprend cinq priorités. Les activités se rapportant à la priorité 5 « application et évaluation » seront incluses dans le compte rendu des activités relevant des quatre autres priorités.

7. Dans le domaine des transports et du transit, le secrétariat a préparé des aperçus pour deux documents de travail: l'un sur « l'harmonisation et le renforcement des cadres réglementaires et juridiques relatifs aux transports et au transit international » et l'autre sur les moyens de « combler les écarts d'infrastructure ». Les projets annotés de ces documents figurent dans les annexes I et II. Ces documents donneront une vue d'ensemble des progrès faits par les pays en développement sans littoral et de transit dans le développement des systèmes de transport en transit. Ils mettront également en évidence les principaux défis et atouts émergents et contiendront une série de recommandations sur les moyens d'y faire face. Dans le cadre de ce processus, les gouvernements seront invités à établir des rapports de pays sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty au niveau national.

8. Le document final de la réunion d'examen régionale sera soumis à l'Organe spécial pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral lors de la soixante-neuvième session de la Commission en mai 2013. Une fois approuvé par la Commission, le document final sera communiqué au Bureau du Haut-Représentant en tant que contribution régionale à la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty (2014).

III. Questions à examiner

9. Les membres du Comité voudront bien fournir des informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty au niveau national. Ils voudront bien également donner leur avis sur les aperçus des documents de travail figurant dans les annexes I et II, et encourager les gouvernements à participer activement aux préparatifs de la conférence d'examen régionale, en particulier en établissant des rapports de pays.

Annexe I

Aperçu du projet de document de travail – Harmonisation et renforcement du cadre réglementaire et juridique relatif aux transports et au transit international

I. Introduction

Cette partie présentera dans leurs grandes lignes les principaux problèmes et mesures spécifiques concernant le cadre réglementaire et juridique figurant dans le Programme d'action d'Almaty. Il donnera également une vue d'ensemble des grandes questions ayant trait au cadre réglementaire et juridique relatif aux transports et au transit international en rapport avec la Priorité 1 du Programme d'action d'Almaty, à savoir les problèmes fondamentaux liés aux politiques de transit.

II. Examen des progrès réalisés dans l'harmonisation et le renforcement du cadre réglementaires et juridique relatif aux transports et au transit international dans la région

A. Adhésion aux conventions internationales relatives au transport en transit et leur application

B. Formulation et application des accords sous-régionaux relatifs au transport en transit

C. Formulation et application des accords bilatéraux relatifs au transport en transit

D. Création de couloirs régionaux de transport et adoption de règles et de normes communes

E. Promotion de la simplification des formalités et procédures

Cette partie décrira les progrès réalisés dans l'harmonisation et le renforcement du cadre réglementaire et juridique en Asie et dans le Pacifique depuis l'adoption du Programme d'action d'Almaty en 2003. Il devrait inclure des données provenant des pays membres concernés et d'autres organisations et institutions internationales, rendant compte des progrès réalisés dans la région et de l'assistance fournie par la communauté internationale.

III. Perspectives pour l'avenir: défis et atouts

Cette partie fera apparaître les principales tendances de l'élaboration du cadre réglementaire et juridique dans la région et décrira les défis et les atouts de la région.

IV. Conclusions et recommandations

Cette partie contiendra un ensemble de recommandations du secrétariat visant à tirer parti des progrès faits au cours des dix années qui ont suivi l'adoption du Programme d'action d'Almaty dans l'harmonisation et le renforcement du cadre réglementaire et juridique relatif aux transports et au transit international.

Annexe II

Aperçu du projet de document de travail – Combler les écarts d'infrastructure

I. Introduction

Cette partie contiendra un résumé des principaux problèmes et actions concrètes en rapport avec la Priorité 2 du Programme d'action d'Almaty: développement et entretien des infrastructures.

II. Examen des progrès réalisés dans le développement et l'entretien des infrastructures

- A. Réseau de la Route d'Asie
- B. Réseau du Chemin de fer transasiatique
- C. Liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie
- D. Ports secs
- E. Financements et partenariats public-privé

Cette partie brossera un tableau d'ensemble des progrès réalisés par les pays en développement sans littoral et de transit dans le développement des réseaux régionaux et interrégionaux de transport depuis l'adoption du Programme d'action d'Almaty en 2003, tout particulièrement dans les trois domaines essentiels des infrastructures de transport qui sont de la plus grande importance pour les pays en développement sans littoral, à savoir la route, le rail et les ports secs. Elle décrira également les efforts du secrétariat pour promouvoir le développement de ces réseaux, notamment par la participation du secteur privé à la construction et à l'entretien de ces réseaux et liaisons de transport. Elle devrait également inclure des données provenant des pays membres concernés, d'autres organisations et institutions internationales, rendant compte des progrès réalisés au niveau régional et de l'assistance fournie par la communauté internationale.

III. Perspectives pour l'avenir: défis et atouts

Cette partie dégagera les grandes tendances du développement des infrastructures en Asie et dans le Pacifique et décrira les défis et atouts de la région.

IV. Conclusions et recommandations

Cette partie comprendra une série de recommandations du secrétariat visant à tirer parti des progrès réalisés cours des dix années qui ont suivi l'adoption du Programme d'action d'Almaty dans le développement des infrastructures, en particulier dans les domaines routier, ferroviaire et dans celui des ports secs.
